

Sujet du stage : Sélection et multiplication d'espèces végétales endémiques et indigènes utilisables en agroforesterie et en support à l'élevage (agropastoralisme)

Structure(s) d'accueil : Institut Agronomique néo-calédonien (IAC)

Lieu de stage : Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC), site de Atha, Maré, Nouvelle-Calédonie

Durée et début du stage : 6 mois à partir de février 2026

DETAILS DE L'OFFRE

CONTEXTE DU STAGE :

En Nouvelle-Calédonie, l'agroforesterie et l'agropastoralisme se sont développés en utilisant des espèces végétales exotiques. Dans l'objectif de rendre ces systèmes résilients aux changements climatiques, l'ambition de ce sujet de stage est de remplacer à long terme ces plantes exotiques par des plantes endémiques et indigènes adaptées aux conditions pédoclimatiques de la Nouvelle-Calédonie. Un intérêt particulier sera également porté aux plantes comestibles locales pouvant être intégrées dans les parcelles d'agroforesterie.

Pour sélectionner des espèces d'intérêt, nous prendrons comme base les résultats issus de l'inventaire du Santal (*Santalum austrocaledonicum* var. *glabrum*) en Province des îles Loyauté et ceux de l'étude des ripisylves en Province Sud. La première étude préconise de préserver la ressource du Santal en l'intégrant dans un système d'agroforesterie, et elle identifie les espèces campagnes de cette plante qui pourraient être des plantes utiles en agroforesterie. La deuxième étude a recensé les espèces d'intérêt pour la filière apicole et l'élevage en lien avec la restauration écologique des ripisylves et a compilé les données de multiplication sur ces espèces.

Ainsi, pour identifier les espèces végétales endémiques et indigènes de Nouvelle-Calédonie utilisables comme plantes de services et comme plantes supports à l'agroforesterie, l'apiculture et l'agropastoralisme, le/la stagiaire aura pour objectif de :

- (1) comparer les deux communautés végétales identifiées dans ces deux études pour y ressortir les espèces communes,
- (2) réaliser une étude bibliographique sur les espèces non communes issues de la liste des espèces campagne du santal,
- (3) d'identifier parmi ces espèces, celles qui pourraient présenter un intérêt alimentaire en se basant sur une liste d'espèces comestibles locales déjà référencée à l'IAC,
- (4) de définir une liste d'espèces végétales endémiques et indigènes utilisables en agroforesterie et en support à l'élevage à partir des critères qui lui seront fournis (exemple : plantes mellifères, fixatrice d'azote...),
- (5) de réaliser des prospections de terrain pour collecter les espèces d'intérêt,
- (6) Enfin, le/la stagiaire lancera des études de multiplication sur les espèces identifiées en amont et sur les plantes locales d'intérêt alimentaire, selon le matériel végétal disponibles et collectées sur l'île de Maré.

Les plantes produites à l'issue de ces tests de multiplication seront par la suite utilisées dans une parcelle expérimentale (exemple : parcelle RESICO : maraichage local hybridé).

MISSIONS DU STAGE

- Identifier les espèces végétales endémiques et indigènes de Nouvelle-Calédonie utilisables comme plantes de services et comme supports à l'agroforesterie, l'apiculture et l'agropastoralisme.

- Participer à l'étude de la multiplication (germination, bouturage...) de ces espèces et des espèces locales d'intérêt alimentaire

DEROULEMENT DU STAGE

- Étude bibliographique
- Récolte de données et de matériel végétal sur le terrain
- Mise en place d'essais de multiplication
- Analyse des résultats et rédaction du rapport

PROFIL RECHERCHE

- M2 - Master ou ingénieur avec une formation scientifique en agroécologie
- Connaissances et intérêts marqués pour l'étude de la biodiversité végétale, animale et agroforesterie
- Maîtrise des outils informatiques
- Aptitudes au travail de terrain et en équipe
- Sens de l'organisation et réactivité
- Bonne capacité rédactionnelle

ENCADREMENT DU STAGE ET CONTACT

Maître(s) de stage : Yawiya ITITIATY

Encadrants de stage : Julien DROUIN et Nadia ROBERT

CONDITIONS DU STAGE :

Prise en charge billet d'avion : non

Prise en charge logement sur place : non

Prise en charge déplacements pour mission de terrain : oui

Indemnités de stage : 75 000 XPF /mois

POUR REpondre A CETTE OFFRE DE STAGE

Les dossiers de candidature (CV détaillé, lettre de motivation et copie du diplôme le plus élevé) en format PDF, doivent être adressés aux destinataires suivants avant le **20 décembre 2025** : stella.amatjalal@iac.nc et yawiya.ititiaty@iac.

CALENDRIER PREVISIONNEL

	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25
Etudes bibliographique et Identification des espèces	■	■					
Récolte de données et de matériel végétal sur le terrain		■	■	■			
Mise en place d'essais de multiplication		■	■	■			
Analyse des résultats					■	■	
Rédaction du rapport de stage					■	■	■
Restitution du rapport						■	
Restitution orale							■